

26 JUIN 2014

DECISION N° 2014/67

Le directeur de l'Agence des aires marines protégées,

Vu, le Code de l'environnement ;

Vu, le décret n° 2006-1266 du 16 octobre 2006 relatif à l'Agence des aires marines protégées et aux parcs naturels marins ;

Vu, le contrat de travail du 07/02/2011 de Madame Sophie BEAUVAIS ;

Vu, l'avenant n°1 au contrat de travail ci-dessus du 02/04/2014 ;

DECIDE

Article 1 : Madame Sophie BEAUVAIS est nommée au poste d'adjointe au chef du service connaissance et information scientifique.

Article 2 : La présente décision prend effet à compter du 4 avril 2014. Elle est publiée sur le recueil des actes administratifs de l'Agence des aires marines protégées

A Brest, 26 JUIN 2014

le

Olivier LAROUSSINIE



Olivier Laroussinie
Directeur

Spécimens

| <u>Paraphe</u> | <u>Signature</u> |
|----------------|------------------|
| | |